Envoyé en préfecture le 14/11/2022 Reçu en préfecture le 14/11/2022

Affiché le

## <u>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPA</u> ID : 005-210500773-20221114-202291-DE N° 91 / 2022

En exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10

Nombre de conseillers

L'an deux mille vingt deux le 10 novembre à 17 heures 30 le Conseil Municipal de la commune de

Molines en Queyras s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de

GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 2 novembre 2022

Présents: ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX

Delphine.

Absents: GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël

Secrétaire de séance : ROUX Delphine

OBJET : Démission et nomination d'un délégué au Parc du Queyras.

Vu, la démission de Mathieu GICQUEL délégué actuel au Parc du Queyras, Vu, la candidature de Carole ARMANET.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la candidature de Carole ARMANET en tant que déléguée au Parc du Queyras.

Vote: Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie